

PROJET ASSOCIATIF

DU CREAI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2022-2027

UNE RÉPONSE
ANTICIPATRICE
AUX DÉFIS
DU SECTEUR
SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL



1

● **Notre ambition** — P.3

2

● **Notre mission** — P.4

3

● **Nos valeurs** — P.5

4

● **Nos orientations stratégiques** — P.6-7

LE RÉSEAU NATIONAL ANCREAI

Le CREA ARA adhère à l'ANCREAI, fédération nationale des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette association nationale, qui regroupe les 13 CREA, a pour mission d'optimiser l'échange d'information, de mutualiser et développer les outils et les méthodes entre les CREA.

1. Notre ambition



À travers ce projet associatif, le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes souhaite affirmer ses valeurs, ses missions et ses ambitions pour les cinq ans à venir.

Il témoigne de la volonté du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes de participer à la construction de l'avenir du secteur social et médico-social.

Le nouveau projet associatif du CREAI ARA a pour ambition d'être une réponse anticipatrice aux défis auxquels doit faire face le secteur social et médico-social : transformation de l'offre, réforme de l'évaluation, coordination de parcours, mise en place d'actions concrètes autour de l'autodétermination et de la pair-aidance...

Le CREAI ARA est identifié comme un acteur disposant d'une expertise technique du secteur, et ce, grâce à une équipe

pluridisciplinaire et complémentaire, à son réseau, à sa position d'interface entre le terrain et les pouvoirs publics et à sa posture d'observateur.

Ce projet associatif s'appuie sur les évolutions des entités historiques dont est issu le CREAI ARA : le CREAI Auvergne et le CREAI Rhône-Alpes, qui ont fusionné en 2015. Son champ d'intervention prend en compte les spécificités de cette dimension régionale.

1964

2009

2020



**CE QUI
S'EST PASSÉ**

• Création par décret

• Loi HPST : création des ARS, fonctionnement par APP et fléchage financier

• Changement de direction

• Crise sanitaire

• Changement du mode de financement des CREAI



**EN QUOI CELA
IMPACTE
LE CREAI
AUJOURD'HUI**

• Ancrage, légitimité

• Modèle économique plus contraignant, nécessité de se réinventer

• Impacts organisationnels et RH : vers de nouveaux modes de fonctionnement

• Rapprochement avec l'ARS

2. Notre mission



Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est au service des personnes en situation de vulnérabilité pour les accompagner dans leur parcours de vie social, médico-social et sanitaire.

Le rôle du CREAI est de contribuer à l'amélioration de l'offre pour les personnes en situation de vulnérabilité, notamment à travers l'accompagnement des professionnels du secteur.



POUR ATTEINDRE CETTE MISSION FONDAMENTALE, LE CREAI S'ENGAGE DANS DES CHAMPS D'ACTION COMPLÉMENTAIRES ET INDISSOCIABLES LES UNS DES AUTRES :



ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS du secteur social et médico-social afin de créer des synergies, favoriser les interconnaissances entre les personnes concernées, les professionnels du secteur et les représentants des politiques publiques, et ainsi faire vivre un lieu-tiers.



RÉALISER DES MISSIONS D'ÉTUDES ET D'OBSERVATION dans le but d'aider les acteurs dans leur prise de décision et de dispenser des préconisations pour mettre en adéquation les besoins des personnes en situation de vulnérabilité et l'offre de service, améliorer la qualité des prestations...



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS avec des prestations de conseil pour la mise en œuvre de leur projet stratégique, de leur offre de service, de leurs pratiques.



FORMER LES PROFESSIONNELS pour les aider à améliorer la qualité de leur accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

3. Nos valeurs



RESPONSABILITÉ

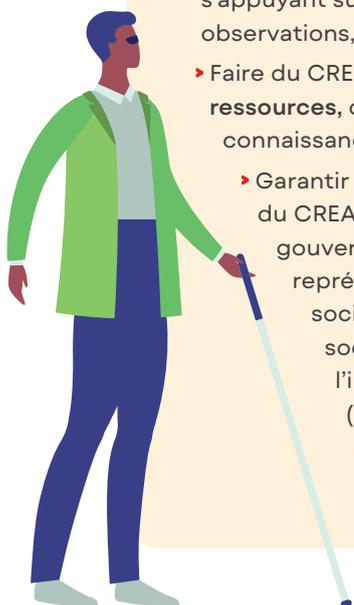
pour un travail produit de qualité

- ▶ **Maintenir le haut niveau de qualité** de nos missions à travers des méthodes rigoureuses et évolutives, un questionnement permanent, une actualisation régulière de nos connaissances (en s'appuyant notamment sur nos partenaires, la fédération des CREAL).
- ▶ **Rendre plus lisibles** les idées fortes ou les enseignements tirés de nos missions d'Études et la connaissance acquise sur l'ensemble de nos missions pour participer à l'évolution du secteur.



IMPARTIALITÉ

- ▶ **Renforcer le lien** entre les acteurs des politiques publiques et les professionnels de l'accompagnement, mais aussi avec les représentants des personnes concernées, sans prendre parti, sans jugement, en étant **force de propositions**, en s'appuyant sur les résultats de nos observations, études et analyses.
- ▶ Faire du CREAL un **espace ressources**, de partage de connaissances et d'actions.
- ▶ Garantir l'**indépendance** du CREAL à travers sa gouvernance associative et représentative de l'action sociale et médico-sociale et reposant sur l'intelligence collective (administrateurs, adhérents, équipe, partenaires).



ÉCOUTE

- ▶ Considérer avec écoute et bienveillance chacune des **paroles délivrées** par tous nos interlocuteurs (professionnels du secteur, personnes concernées, institutionnels...) et, si besoin, adapter les modalités d'échanges et faciliter l'expression de chacun.
- ▶ Ceci s'applique également en interne avec la mise en place d'un management adapté et une dynamique de travail en équipe favorisant l'échange, la coopération et l'attention aux autres.



INCLUSION

Contribuer au développement d'une société plus inclusive

- ▶ **Nous adapter pour permettre l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité dans notre gouvernance**, dans notre fonctionnement, nos actions, notre équipe, permettant ainsi un enrichissement mutuel.
- ▶ Contribuer, à travers notre expertise et nos productions, aux réflexions et actions, à l'avènement **d'une société pleinement inclusive**.

« Nous nous engageons à mettre au centre de notre politique la notion d'inclusion. »

4. Nos orientations stratégiques

Les orientations stratégiques qui vous sont présentées ici correspondent à la manière dont le CREAI ARA entend mener à bien sa mission pour rester fidèle à sa vocation initiale. Elles engagent ainsi notre structure vis-à-vis de ses adhérents, de ses partenaires mais aussi vis-à-vis d'elle-même et de ses équipes pour les années futures.



AFFIRMER LA POSTURE D'OBSERVATOIRE DANS TOUS NOS CHAMPS D' ACTIONS

Le CREAI ARA entend renforcer sa posture d'observatoire : elle constitue un levier central qui alimente en permanence tous ses champs d'actions.

Le CREAI ARA se situe au croisement des savoirs et des expériences, avec un fort ancrage territorial. Cette position doit lui permettre d'être force de proposition pour :

- ▶ Aider à comprendre la vulnérabilité dans toutes ses formes et sa complexité, à développer sa posture d'éclairage sur des enjeux sociétaux.
- ▶ Être en capacité de réaliser des missions d'observation de manière indépendante sur des sujets à enjeux relatifs, par exemple, à notre territoire, aux acteurs et à nos modes d'accompagnement.
- ▶ Accompagner les établissements dans le processus au long court de la transformation de l'offre, tout comme dans les moments de crise.



IMPLIQUER LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ DANS TOUT CE QUE PORTE LE CREAI

Grâce aux travaux et aux réflexions menés par son équipe, le CREAI ARA est identifié comme un expert du secteur. Son expertise ne peut être reconnue aujourd'hui que si elle tient compte de la parole des personnes vulnérables.

C'est pourquoi, le CREAI s'engage à permettre aux personnes en situation de vulnérabilité de :

- ▶ Prendre part à la mise en œuvre de ses missions (montée en expertise sur la pair-aidance, coanimation avec des personnes vulnérables...) pour donner corps à la participation et au pouvoir d'agir.
- ▶ Comprendre les missions du CREAI ARA en faisant évoluer ses modes de communication à travers le développement de supports FALC ou l'amélioration de l'accessibilité du site internet creai-ara.org.
- ▶ S'impliquer pleinement dans la vie associative du CREAI ARA en prenant place à tous les niveaux de son organisation.
- ▶ Tenir compte des savoirs expérimentiels et les promouvoir.



DYNAMISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU, EN PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

La qualité des travaux rendus par le CREAI ARA s'appuie sur la capacité de son équipe à s'enrichir des expériences de son réseau – qu'il s'agisse des personnes en situation de vulnérabilité, des professionnels des établissements, services et dispositifs ou des décideurs de la définition des politiques publiques. Une dynamique de travail doit être mise en place pour renforcer les interactions entre les acteurs de ce réseau, en affirmant le positionnement du CREAI ARA.

Cette dynamique doit s'articuler autour :

- ▶ De la consolidation des liens du CREAI ARA avec le terrain, les institutions (Métropole de Lyon, départements, CRSA, ARS, DREETS, MDPH...), les autres CREAI et structures associatives qui animent le secteur.
- ▶ De la création de temps d'échanges avec les adhérents et entre les adhérents.
- ▶ Du développement de la coopération entre les acteurs.



Les axes définis sont destinés à être véritablement traduits en actions concrètes, sous la forme d'un plan opérationnel mis en œuvre et suivi par l'équipe du CREAI ARA. Ces orientations stratégiques feront l'objet d'un suivi régulier et rigoureux pour en vérifier la bonne application et la conformité de nos actions avec le projet associatif défini dans ce livret.



ACCOMPAGNER L'ÉQUIPE DU CREAI ARA POUR QU'ELLE PUISSE MENER À BIEN LE PROJET ASSOCIATIF

Le CREAI ARA est reconnu comme un lieu d'expertise. Pour maintenir cette expertise, et dans le souci de mettre en place une démarche de qualité de vie au travail, la gouvernance du CREAI ARA souhaite que l'équipe puisse être formée de manière régulière à de nouvelles méthodes de travail pour mieux accompagner les professionnels à l'évolution du secteur.

Cette démarche devra notamment permettre à chaque membre de l'équipe de pouvoir :

- ▶ Entrer individuellement et collectivement dans la posture d'observateur, être capable de lancer des missions d'observation indépendante.
- ▶ Travailler sur des temps de coopération inter-pôles (animation, conseil, formation, études) pour croiser les regards.





➤ **CREAI** **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

SIÈGE

71C cours Albert Thomas • 69003 Lyon

BUREAU

15 rue des Frères Lumière • 63000 Clermont-Ferrand

accueil@creai-ara.org • 04 72 77 60 60

www.creai-ara.org

